

Bruxelles Patrimoines

37

Automne 2024

U



Dossier

**OBJETS ET
COLLECTIONS**

Au-delà du trésor

La collection régionale d'objets archéologiques

UN ENTRETIEN AVEC ANN DEGRAEVE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

PAULA DUMONT ET CECILIA PAREDES

LES OBJETS ARCHÉOLOGIQUES FORMENT SANS DOUTE LA PLUS ANCIENNE ET CERTAINEMENT LA PLUS VASTE DES COLLECTIONS DIRECTEMENT GÉRÉES PAR LA RÉGION. COMMENT A-T-ELLE ÉTÉ CONSTITUÉE ET DANS QUEL OBJECTIF ?

La collection est issue de fouilles et de recherches archéologiques organisées par la Région de Bruxelles-Capitale sur son territoire depuis 1989 dans le cadre de sa politique en matière d'archéologie préventive. Il s'agit plus précisément de documenter le patrimoine archéologique avant sa disparition dans le cadre de l'aménagement du territoire.

La collection comprend toutes sortes d'objets. Elle ne se limite pas aux objets considérés habituellement comme des «trésors», tels les vases ou les pièces de monnaies.

Elle comporte tout élément qui nous renseigne sur l'histoire et la vie dans un lieu précis : des objets en céramique, métal, verre et pierre, ou encore en matière organique comme le bois,

le cuir, des tissus, des ossements humains et des animaux. Elle comprend également les échantillons pris sur chantier et qui serviront aux multiples études scientifiques paléo-environnementales (carpologie¹, palynologie², etc.) ainsi que les restes de tamisages (graines de plantes et autres micro-éléments). Enfin il y a aussi les lames-minces dont la composition est étudiée sous microscope et qui nous donne des informations sur ce qui est invisible à l'œil nu, par exemple les diatomées³ ou les phytolithes⁴, et dont la présence nous éclaire sur les conditions environnementales de vie à une certaine époque.

COMMENT S'OPÈRE LA SÉLECTION DES OBJETS SUR LE TERRAIN ET ENSUITE DANS LE LABORATOIRE ? QUE CONSERVE-T-ON ?

En théorie nous devons tout garder, mais nous sommes confrontés aux limites de la gestion d'une collection et des espaces d'entreposage. Nous sommes alors obligés de faire une sélection. Cette sélection se fait à différents niveaux. Sur le terrain, l'archéologue réalise un premier

1. La carpologie est la science qui étudie les paléo-semences, les carporestes conservés et découverts en contexte archéologique.

2. La palynologie est l'étude des pollens actuels et fossiles.

3. Les diatomées sont des coques d'algues microscopiques mortes.

4. Les phytolithes sont des formes variées de concrétions de silice trouvées dans des plantes ou des restes de plantes, éventuellement fossiles.



FIG. 1
Le Laboratoire d'archéologie du Service public régional Urbanisme et Patrimoine (© urban.brussels).

tri, par exemple dans le cas des objets issus des couches stratigraphiques les plus récentes ou, dans le cas de l'archéologie du bâti, d'un plancher qui est enlevé et pour lequel seul un échantillon sera retenu. Cet échantillonnage nous permettra de comprendre les mécanismes de production de ces objets et de les dater. La sélection doit cependant être décrite afin qu'elle soit bien enregistrée et connue. L'interprétation d'un fait archéologique en dépend.

Lors des travaux de restauration dans le laboratoire archéologique, une nouvelle sélection sera organisée : quels sont les objets qui nécessitent une restauration, quels objets seront gardés tels quels, quels objets feront l'objet d'un plan de sauvegarde spécifique, etc. Ici aussi, la documentation du choix effectué est impérative.

NÉANMOINS L'ENSEMBLE DE LA COLLECTION DOIT REPRÉSENTER UN VOLUME TRÈS IMPORTANT. POUVEZ-VOUS NOUS DONNER UNE IDÉE ?

Actuellement la collection totalise environ 6.000 unités (conservées en bacs, sur des palettes, ou dans des seaux à échantillons). L'entreposage de l'ensemble de la collection occupe actuellement une superficie de 800 m². L'énorme travail d'inventaire des objets est en cours de manière continue : le compteur est déjà à quelque 50.000 objets.

TOUS CES OBJETS APPARTIENNENT À LA RÉGION ?

Depuis la publication du CoBAT en 2004, les objets issus des fouilles archéologiques organisées par la Région entrent dans les collections de la Région jusqu'à leur dévolution finale. Grâce à la nouvelle ordonnance sur le patrimoine mobilier de 2019, la Région peut devenir propriétaire à part entière de ces objets s'ils sont issus des fouilles organisées et financées par elle. La volonté éventuelle d'un propriétaire de terrain de récupérer les objets découverts lors de fouilles constitue en réalité une lourde obligation. Une demande dans ce sens obligerait le propriétaire à rembourser à la Région les frais qu'elle a encourus pour l'organisation des recherches archéologiques effectuées. Dans ce cas également, le propriétaire ne pourrait pas reprendre uniquement les beaux objets, il serait obligé de reprendre l'ensemble des objets. Il aurait alors le devoir d'en prendre soin en bon père de famille afin que les objets restent accessibles pour toute étude et valorisation ultérieures.

Ce principe est essentiel. Au niveau de la gestion de la collection archéologique, l'étude des objets suit directement la fouille mais ceux-ci doivent rester accessibles pour de nouvelles recherches.



FIG. 1
Vase en verre *lattimo*, probablement de fabrication vénitienne, décoré à la peinture dorée et portant un texte en émail, vers 1600. Découvert rue de Dinant en 2004 (B. Felgenhauer © urban.brussels).



FIG. 2
Cruche en grès avec décor en relief évoquant l'histoire de Suzanne et les vieillards, datée de 1584. Découverte parc Fontainas en 2016 (B. Felgenhauer © urban.brussels).



FIG. 3
Dague à couillettes (XIV^e-XVI^e siècles). Découverte Parking 58, rue des Halles en 2019 (B. Felgenhauer © urban.brussels).



FIG. 4
Manche de couteau en os orné d'une scène évoquant la loyauté conjugale (1400-1525). Lieu de découverte: Parc Simone de Beauvoir (parc de Fontainas), Bruxelles. (B. Felgenhauer © urban.brussels, 2022).



FIG. 5
Chaussure à poulaine gauche en peau de chèvre (XV^e siècle).
Découverte Parking 58, rue des Halles en 2019 (B. Felgenhauer
© urban.brussels).



FIG. 6
Fourneau de pipe en terre en forme de panier décoré d'un
lapin, daté du 18^e siècle. Lieu de découverte: quai aux Barques,
Bruxelles (B. Felgenhauer © urban.brussels, 2022).



FIG. 7
Tire-lait en verre datant du 18^e siècle. Lieu de découverte: couvent des
Pauvres-Claires, rue de Laeken, Bruxelles (B. Felgenhauer,
© urban.brussels, 2022).



FIG. 8
Fragment de défense de mammouth datant d'il y a au moins 150.000 ans. Découvert
dans une ancienne zone d'alluvions de la Senne, rue Quatrecht, à Schaerbeek en 2018
(B. Felgenhauer © urban.brussels).

LES FOUILLES, LES RECHERCHES ET LA GESTION DE LA COLLECTION CONSTITUENT-ELLES UNE MISSION DE LA RÉGION ?

Au cours des premières années de son existence, la Région avait mis en place des collaborations avec les Musées d'Art et d'Histoire et avec les universités pour effectuer des fouilles préventives. Depuis 2004 (CoBAT), date à laquelle la Région a eu la possibilité non seulement d'insérer des clauses archéologiques dans les permis, mais également d'organiser l'agrégation pour les chercheurs en Région bruxelloise, les recherches archéologiques se sont ainsi systématisées et un département du patrimoine archéologique a vu le jour au sein de l'administration régionale qui organise toutes les interventions. Celles-ci sont effectuées soit par l'administration elle-même, soit par le biais de marchés publics auxquels toute institution agréée peut participer.

Le traitement des objets archéologiques une fois sortis du terrain est assuré par divers acteurs au sein de ce département et il se déroule en plusieurs étapes.

En premier lieu commence le travail en laboratoire. Notre laboratoire archéologique est un laboratoire de conservation et de restauration ; il se charge de préparer et de conserver les objets à étudier et à valoriser. Nous avons une restauratrice spécialisée dans les objets en céramique et en verre et un restaurateur spécialisé dans les objets en métal ; ce dernier traite également des petits objets en matières organiques. Parfois, nous devons faire appel à des laboratoires spécialisés. En effet, certains objets requièrent un traitement spécifique pour lequel un matériel adéquat est nécessaire. C'est le cas par exemple, pour les objets en alliage ferreux qui seront examinés par radiographie avant d'entamer leur restauration. L'analyse établira un premier état sanitaire et orientera les opérations de restauration.

Quand les objets arrivent du terrain, ils sont d'abord triés par matériaux. En effet, chaque matériau requiert un traitement différencié. Des techniciens, formés dans la maison, interviennent alors : ils lavent, brossent, marquent, assemblent ou effectuent toute autre action que les restaurateurs indiqueront. En parallèle, il faut veiller à ne pas perdre les informations sur la provenance de l'objet, comme le nom du site

et la couche dans laquelle il a été trouvé. Sans contexte, l'objet perd sa valeur intrinsèque. Ce n'est pas l'objet en soi que nous allons étudier, l'objet n'est qu'un outil pour comprendre l'histoire d'un site et la vie des gens qui y habitaient.

Il est ensuite fait appel à des spécialistes de diverses institutions scientifiques qui vont examiner les échantillons sous un angle particulier. L'archéozoologue étudie les ossements des animaux ; l'anthropologue mène des recherches sur les ossements humains, la spécialiste en carpologie étudie les graines de plantes comestibles et sauvages ; la palynologue décrira les pollens des espèces de plantes qui poussaient dans les environs, le spécialiste en phytolithes pourra déceler par exemple quel type de céréales était cultivé sur un champ, le géoarchéologue décrit toutes les couches du terrain et il coordonne les études paléoenvironnementales. Nous avons également un spécialiste pour les éléments de construction en céramique, en pierre et en bois ; les dendrochronologues identifient et datent les éléments architecturaux en bois. Tous mènent des analyses approfondies qui complètent les recherches de l'archéologue sur le terrain.

QUELS SONT LES CRITÈRES RETENUS POUR LA RESTAURATION ?

Tout d'abord, il est important d'insister sur le fait que toute opération de restauration est le résultat d'un choix en lien avec la condition de l'objet et des mesures de sauvegarde qu'il nécessiterait, et ensuite avec les objectifs visés (étude par l'archéologue, exposition, etc.).

Toutes les restaurations effectuées dans notre laboratoire sont de type archéologique, ce qui signifie que l'objet est recomposé avec les éléments existants et sans ajout de matière.

Contrairement à une restauration qui viserait à valoriser l'aspect esthétique de l'objet (en faisant disparaître les lacunes), nous n'avons besoin que d'en restituer le profil. Ceci nous permet de faire des comparaisons afin d'identifier et de dater l'objet en question. Nous rajoutons de la matière uniquement pour assurer la stabilité d'un objet.

En pratique, pour la céramique, ceci veut dire qu'un ensemble de fragments de céramique sera d'abord trié sur le type de céramique et

que les fragments seront ensuite assemblés comme un puzzle. Si nous constatons que l'objet est archéologiquement complet ou presque ou qu'il permet à l'archéologue de l'identifier correctement, les fragments seront collés. Dans le cas contraire, les fragments appartenant à un même spécimen mais sans apport de connaissance, seront conservés ensemble mais pas collés.

Pour les objets en métal, nous procédons de deux manières différentes : pour les alliages cuivreux, nous entamons la restauration directement. Pour les alliages ferreux, souvent avec un état de corrosion qui ne permet pas de voir l'objet correctement, nous commandons une radiographie à l'IRPA. La radiographie permettra au restaurateur de faire les choix corrects en fonction de l'objectif visé. Nous avons par exemple trouvé sur le site de l'ancien Parking 58 une grande quantité d'agrafes de bateaux, des éléments qui servaient à tenir les planches ensemble. La radiographie nous a fourni énormément d'informations, notamment sur la forme de ces agrafes. Ceci nous a permis, entre autres, de consulter la typologie des agrafes de bateaux et de dater celles du Parking 58. Seuls certains objets exceptionnels seront restaurés vu le long processus nécessaire pour les libérer de la corrosion.

Un autre aspect important concerne la conservation. Nous devons prendre toutes les mesures pour sauvegarder les objets dès qu'ils sortent de la terre pour éviter leur dégradation. Si un objet a été conservé dans le sol, il se trouvait dans un certain équilibre que nous perturbons en l'extrayant de ce milieu. Selon le type d'objet, la vitesse et l'intensité de sa dégradation seront différentes. Chaque objet, même ceux qui ne seront pas restaurés doivent quand même être conservés de telle façon à éviter ou à ralentir au maximum leur dégradation. Par exemple, les objets en cuir trouvés dans un milieu humide, seront dans un premier temps conservés dans l'eau. L'eau sera renouvelée régulièrement pour éviter que des champignons se forment sur le cuir. Les objets en métal doivent être conservés dans un climat stable. Nous nous sommes vite rendu compte que des dépôts climatisés sont complexes à installer et à maintenir ; nous avons choisi dès lors de plutôt créer des microclimats dans des boîtes hermétiques. Des objets métalliques y sont déposés, et conservés accompagnés de silicagel. Ceci nous permet de contrôler l'humidité boîte par boîte car le

marqueur du silicagel indique quand celui-ci doit être remplacé.

ET LA MISE EN VALEUR AUPRÈS DU PUBLIC DE CETTE COLLECTION ?

En l'absence d'un musée archéologique consacré à cette collection, les objets sont exposés en plusieurs lieux. Aux Halles Saint-Géry, une vitrine est dédiée spécifiquement et de façon permanente à l'archéologie. L'aménagement de la vitrine est renouvelé une fois par an suivant un thème spécifique. Quand l'opportunité se présente, nous prêtons régulièrement des objets pour d'autres expositions dans les halles, comme par exemple la vitrine sur le thème de la brasserie.

Quand, à la suite des recherches archéologiques, il est possible d'installer une vitrine dans la nouvelle construction ou le bâtiment restauré, nous essayons de convaincre le propriétaire de le faire et parfois cela donne des résultats étonnants. C'est le cas dans un bâtiment aujourd'hui entièrement restauré et réaffecté en un logement pour touristes situé dans l'impasse Saint-Nicolas. Dans le salon de ce logement, deux vitrines présentent quelques objets provenant du puits d'eau visible au rez-de-chaussée. On peut même y consulter le rapport de fouilles. Ainsi les touristes sont mis en contact direct avec le passé de la maison.

À Tour et Taxis nous avons découvert un aménagement romain des berges d'un bras de la Senne inconnu jusqu'à ce jour. Deux grandes vitrines avec des objets issus de ces fouilles ont été placées dans les couloirs de bureaux de nos collègues flamands qui occupent le bâtiment construit sur ce terrain.

Il s'agit cependant d'une toute petite partie de notre collection, le reste est en dépôt. Mon grand rêve est de pouvoir un jour organiser un dépôt « ouvert » c'est-à-dire accessible afin de pouvoir présenter au public ces objets archéologiques qui nous parlent du quotidien de nos ancêtres.



Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination du dossier

Pascale Ingelaere et Murielle Leseque
Paula Dumont et Cecilia Paredes

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Véronique Baccharini, Anne Carre, Elodie Cugnon, Thierry Claessens, Alice Graas, Ann De Graeve, Livia Depuydt, Sergio De Vincenzo, Eric Flamée, Yves Hannosset, Pascale Ingelaere, François-Xavier Lavenne, Murielle Leseque, Pierre Loze, François Mairesse, Muriel Muret, Camille Paget, Géraldine Patigny, Constantin Pion, Sophie Rassat, Chiara Tomalino, Delphine Tonglet, Aline Wachtelaer, Marc Xenophontos, Benjamin Zurstrassen

Rédaction finale en français

Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts et Paula Dumont

Traduction abstract

Linguanet

Relecture

Alfred de Ville de Goyet, Abigaël Gillard, Pascale Ingelaere, Murielle Leseque, Anne Marsaleix, Nicole Gesché-Dekoning, Muriel Muret

Cartographie

Toast Confituur Studio

Liste des abréviations

ACI – Archives de la commune d'Ixelles
ACS – Archives communales de Schaerbeek
ACSG – Archives de la commune de Saint-Gilles
AMH – Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CD.U.B. – Centre de documentation urban. brussels
KBR – Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles–Maison du Roi
MRAH – Musée royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SABAM – Société des auteurs-photographes

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2024/6860/006

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

db_Group.be

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Jean Bériaux, Anne Carre, Philippe Charlier, Adrien Dominique, Alice Gérard, Sarah Herssens, Isabelle Leroy, Marie-Pierre Mathy

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

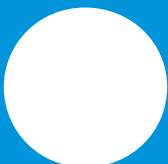
- 001 - Novembre 2011
Reentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022
Points de vue
- Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro vous invite à découvrir les *Objets et collections* qui constituent le patrimoine mobilier régional : un ensemble extraordinairement riche et varié, qui se déploie sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dix ans après la prise en charge de ses nouvelles compétences en la matière, la Région partage ici les enjeux liés à la gestion, à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine particulier, et livre ses ambitions pour l'avenir.

Sarah Lagrillière,
Directrice générale adjointe



15 €



ISBN 978-2-87584-216-9